

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 06/11/2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 01

Date de transmission de la convocation aux membres :

1^{ère} convocation (oui/non) : oui le 24/10/2023

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme JUIN Laurence

Secrétaire de séance : JOLIVOT Nathalie

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 23

Ordre du jour

I. Volet éducatif et pédagogique

1. Installation des nouvelles instances,
2. Présentation de la rentrée 2023-2024
3. Calendrier de l'année 2023-2024
4. Projets 2023-2024
5. Pacte enseignant
6. Ventilation des IMP
7. Questionnaire self
8. Projet d'établissement

II. Volet financier, matériel et juridique

1. Conventions
2. Renouvellement des contrats et avenants
3. Planning des permanences
4. Tarifs 2023-2024
5. Budget définitif séjour d'intégration des 6^e
6. Délégation de signature
7. DBM pour information
8. Don du FSE
9. DGF : quelles perspectives ?

III. Questions et informations diverses

- Annexes [nombre – titre)
- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 06/11/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[[☒]]	A[[☒]]	E[[☒]]	Nom - Prénom	P[[☒]]	A[[☒]]	E[[☒]]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	JUIN Laurence	P						
	Provisseur ou principal adjoint	/							
	Gestionnaire	PROPHETE Valérie	P						
	C.P.E.	SAPIN Mathilde	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	FOUILLET Olivier	P						
		GELEE Maryline		A					
	Groupement de communes	/							
	Commune siège	ROCHER Lucette	P						
PERSONNALITE QUALIFIEE		AYRAULT Stéphane	P						
		CAILLAUD Nathalie	P						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	CLAUDE David	P						
		FRANCOIS Frédéric	P						
		GLOTIN Frédéric	P						
		LASSUS Sébastien	P						
		SAUVETRE Karine	P						
		SOUCHET Christèle	P						
	Personnels ATOSS	BOUET Patricia	P						
		SAUVAGEAU Denis	P						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	COULAIS Lolita	P						
		FOUILLET Sylvie	P						
		GRELLIER Sonia			E	DESSENOIX Elodie	P		
		LUNEAU Céline	P						
		PARPAIX Frédérique			E	DEPOIS Clémence	P		
		ROULET Sabine	P						
	Elèves	GRELLIER Noëlie	P						
		LAURANTIN Leslie	P						

[[☒]] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

Préambule

1. Quorum

Le quorum étant atteint (22 membres présents), le Conseil d'Administration convoqué ce jour peut délibérer valablement.

Madame la Présidente ouvre la séance à 18h03 (22 membres présents)
Un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

2. Désignation du secrétaire de séances

Mme Jolivot (non membre) est proposée secrétaire de séance

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

3. Adoption du procès-verbal du CA du 29/06/2023

Madame la Présidente propose d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 29/06/2023. Aucun des membres du Conseil d'administration ne souhaitant faire de remarque, le procès-verbal est soumis au vote.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

4. Présentation de l'ordre du jour

Madame la Présidente présente l'ordre du jour.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

I. Volet éducatif et pédagogique

1. Installation des nouvelles instances

Mme Juin rappelle les missions des différentes commissions. Elle s'adresse aux nouvelles élèves élues et précise que les instances disciplinaires ne sont pas les plus agréables auxquelles siéger mais que cela va avec leur rôle d'élues. Mme Luneau souhaite rajouter le nom d'un parent suppléant au Conseil de discipline : Mme Roulet Sabine

Elle souligne le rôle de l'Alpeepa qui se fait le relais auprès des familles pour présenter le fonds social. La communication mise en place a permis la prise en charge d'un certain nombre de dossiers l'année scolaire passée.

Vote global des instances proposé.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

Arrivée de Mme Roulet Sabine à 18h21, soit 23 présents.

2. Présentation de la rentrée 2023 (documents en PJ) par Mme Juin :

- **résultats des orientations rentrée 2023** : tous les élèves de 3^e ont obtenu une affectation dont une sur la période du second tour. Les affectations sont réparties sur les 2 lycées de secteur (Thouars et Parthenay) ainsi que le lycée général de Bressuire en hors sectorisation, et sur 7 lycées pro et MFR. Trois élèves sont partis en apprentissage.
- **résultats au DNB** : 98,3 % de réussite série générale, 100% en série professionnelle et le candidat présenté au CFG l'a obtenu. La cérémonie officielle de remise des diplômes se tiendra le 17 novembre 2023 au collège,

- **effectifs** : Mme Juin présente les effectifs par classe qui permettent des conditions de travail confortables. Elle constate cependant une baisse démographique et les projections sur les années à venir sont inquiétantes quant aux répercussions sur les postes d'enseignants.

M. Fouillet précise les chiffres 2023-2024 en école primaire : 39 CM1 et 24 CM2, soit une année sur deux en dent de scie pour nos effectifs de 6è. Il rappelle qu'au niveau départemental, certains établissements ont déjà « dévissé ».

Les options sont présentées :

- classe chantante par M. Claude, professeur d'éducation musicale : les CM2 de l'école Pérochon de Airvault sont en immersion avec les élèves de 6-C pour une initiation à la pratique vocale. Une représentation est prévue en février 2024.

- option LCE (Langue et culture européenne) proposée aux élèves de 4è et 3è. Cette option se présente comme une ouverture culturelle, une autre façon d'enseigner la langue espagnole.

- option Découverte professionnelle : MM. Glotin et Hervé encadrent cette option suivie par des élèves de 3^{ème}. Il s'agit de faire découvrir les métiers par des visites d'entreprises et des interventions extérieures.

Mme Juin précise que les élèves de 3è inscrits peuvent bénéficier des 20 points attribués à l'option facultative au DNB.

- **personnels** : tous les postes ont été pourvus dès la rentrée, dont 7 en poste partagé. Deux nouvelles AED ont intégré le service Vie scolaire. Une infirmière, Mme Lucie Goichon, partagée avec le collège de Thénézay, a été nommée ce jour. Mme Nadia Neveu, assistante sociale rattachée à l'EREA de St Aubin le Cloud, a été affectée sur le collège Voltaire à raison d'une demi-journée tous les 15 jours.

Un recrutement est en cours par le CD79 pour le remplacement de Mme Nadine Furon, agent technique, qui fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2024. Le ½ poste non pourvu est toujours assuré par une contractuelle.

3. Calendrier 2023-2024 :

Madame Juin présente le calendrier de l'année scolaire. L'organisation de l'accueil des classes de CM2 du 29 janvier au 02 février risque d'être perturbée, l'école d'Airvault étant en voyage scolaire sur cette période.

Trois dates sont soumises au vote :

- stage des élèves de 3è du 29 janvier au 02 février 2024,
- Oral du DNB le 05 juin 2024,
- Rattrapage de l'oral du DNB le 12 juin 2024

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

4. Projets 2023-2024 :

Le tableau des projets 2023-2024 est présenté. Mme Juin rappelle les différentes subventions existantes et leur répartition officielle (Pass culture, subvention CD79 sur l'axe culturel, ...)

Il est à déplorer une hausse significative des coûts de transport qui ne permettent plus d'emmener les élèves vers la culture ; nous devons donc essayer de trouver des solutions pour faire venir la culture au collège. Cela devient un réel problème, car la mobilité est aussi une ouverture culturelle (découvrir la ville dans laquelle se trouve l'animation fait partie intégrante du projet culturel).

M. Claude, pour le FSE, constate une diminution des ventes de chocolats qui restent une source importante au niveau des aides de financement de projets. Cela signifie qu'à moyen terme, les aides aux projets et le voyage extra scolaire de fin d'année pourraient être revus à la baisse.

Mme Juin rappelle que le prix du séjour à Coutières a coûté 20€ aux familles contre 10€ les années précédentes. Cette augmentation était nécessaire pour finaliser le projet.

M. Glotin, en charge de l'Amicale laïque, a bénéficié d'une augmentation de la subvention allouée par la commune d'Airvault. Il est à rappeler que cette subvention finance les fournitures et certains manuels fournis aux élèves, ainsi que le papier photocopie.

Le FSE et l'Association sportive ont aussi reçu une subvention par la Mairie d'Airvault.

Mme Juin conclut que si les aides devaient baisser drastiquement, il en serait de même pour les activités, et d'ores et déjà, aucun voyage n'est envisagé sur 2024.

Leslie Laurantin s'inquiète de savoir si un séjour en Normandie est prévu pour les élèves de 3^e, cette cohorte n'ayant pas bénéficié voyage. Mme Juin confirme que non. Cette inquiétude est relayée par les parents élus.

5. Pacte enseignant :

Mme Juin explique la mise en place du Pacte enseignant qui, au collège Voltaire, vient renforcer les pratiques. Cinq enseignants ont signé un pacte Remplacement courte durée, 3 sur Devoirs faits 6^e. Le pacte Stage de réussite n'est pas envisagé, les structures culturelles locales (PAJ) prenant en charge les élèves volontaires hors temps scolaire et proposant de nombreuses activités. Les engagements sous forfait annuel (Coordination dispositif découverte des métiers, Coordination et mise en œuvre de projets innovants, Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers) sont couverts par 3 enseignants et la CPE.

Mme Juin rappelle que le protocole de remplacement (RDC) est enclenché dès qu'une absence d'un enseignant est connue. Une proposition est envoyée à tous les professeurs de l'équipe pédagogique de la classe (choix de l'établissement de restreindre à la classe), dans le cadre d'un pacte ou pas. L'acceptation est basée sur le volontariat. Cette souplesse fonctionne bien dans cet établissement. Il faut garder à l'esprit qu'assurer des remplacements ne signifie pas faire de la garderie.

6. Ventilation des IMP :

Madame Juin rappelle le principe d'attribution des Indemnités pour Mission Particulière, dont la dotation s'élève pour l'année à 6,25 (+1 non modifiable ciblée Chorale). Les IMP sont fractionnables, ventilées sur des missions fléchées dans un premier temps puis sur d'autres missions, à destination des enseignants et CPE en charge de la coordination d'un projet/dispositif. Pour information 1 IMP est rémunérée 1250€ à l'année et fractionnable en quart.

Mme Juin présente la ventilation proposée. Des précisions sont apportées :

- M. Chevet perçoit 0.25 sur la mission RUPN pour la gestion du site du collège et 0.50 en qualité de référent PEAC sur la gestion du Pass culture et autres dispositifs d'accompagnement des projets culturels
- M. Fregeai est référent du projet aire fluviale éducative. Normalement adressé aux sites de bord de mer, ce projet devrait s'adapter à la situation géographique par une aire en bord du Thouet en partenariat avec le SMVT ; Ce projet mêlant science (Mme Youx, professeur de SVT) et culture devrait se voir attribuer une subvention.
- M. Lassus perçoit 0.25 pour la coordination de la promotion des JO 2024 ; le projet sera calqué sur la coupe de rugby des collèges du 79. En parallèle le projet photo autour du sport s'inscrira aussi dans cette dynamique.

7. Questionnaire self :

Un questionnaire a été adressé aux élèves et commensaux sur leur niveau de satisfaction de la cantine. Les réponses montrent un retour globalement positif. On retiendra cependant que les frites, les pâtes, le steak haché et les desserts glacés restent les références de l'équilibre alimentaire d'un grand nombre !

8. Projet d'établissement :

Le projet d'établissement doit être rédigé. Il se calera sur 4 grands axes, dégagés lors de l'auto-évaluation menée en 2021-2022.

Le collège, lieu :

- d'engagement pour soi et pour les autres,
- de culture et d'ouverture sur le Territoire et sur le Monde,
- de bien-être et d'Education,
- de réussite et d'ambition scolaire.

II. Volet financier, matériel et juridique

1. Conventions : présentation des conventions par Mme Prophète, gestionnaire.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

2. Renouvellement des contrats et avenants

Mme Prophète rappelle que la compétence « fournisseur en électricité » est désormais assurée par le CD79. Le contrat EDF n'a donc pas été renouvelé.

L'autorisation de renouvellement des contrats par le chef d'établissement est soumise au vote.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

3. Planning des permanences :

Présenté par Mme Prophète qui signale que les permanences des vacances de Noël ont été réparties sur celles de la Toussaint et d'hiver.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

4. Tarifs 2023-2024 :

Mme Prophète propose la modification du tarif de remplacement d'un carnet de liaison. Initialement fixé à 10€ pour un effet dissuasif, il convient de le ramener au coût réel du carnet, soit 3.05€, le profit n'étant pas autorisé sur ce type de produit.

Mme Fouillet fait remarquer que sortir et ranger le carnet à chaque entrée et sortie de l'établissement conduit à sa détérioration rapide. Mme Juin rappelle que le carnet est un justificatif d'identité ; éduquer à prendre soin de ses affaires fait partie de notre mission, au même titre que les manuels scolaires qui sont parfois rendus dans un état déplorable en fin d'année.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

5. Budget définitif du séjour d'intégration 6ème (septembre 2023) :

Le budget définitif du séjour est présenté.

Mme Juin déplore que 2 familles aient refusé la participation de leur enfant malgré l'accompagnement financier qui leur était proposé.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

6. DBM pour information :

Mme Prophète informe de l'ouverture de lignes budgétaires pour la liquidation de certaines factures.

7. Don du FSE :

Les musiques diffusées lors d'évènements sont soumises à des droits. Le règlement forfaitaire de ces droits de diffusion auprès de la SACEM fait l'objet d'un don au collège par le FSE.

Vote : adopté à l'unanimité (23 voix pour)

8. DGF 2024 : quelles perspectives ? :

La DGF reçue accuse une baisse considérable (34000€ contre 61139€ en 2023) qui peut s'expliquer en partie par le transfert de la partie viabilisation Electricité au CD79.

Cependant la projection des dépenses montre clairement qu'il ne sera pas possible d'équilibrer le budget. Le fonds de roulement devra donc être ponctionné. La commission permanente du CD79 devrait voter prochainement un nouveau bouclier énergétique. Mme Juin ne peut que constater que la période n'est pas faste

mais les efforts consentis (-50% sur les crédits pédagogiques l'an passé) ne sont pas « récompensés » et les annonces sont inquiétantes.

M. Fouillet rappelle que l'enveloppe d'état est fermée pour les communes, les recettes sont en baisse dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine ; le 79 serait un des rares à pouvoir boucler son budget mais l'avenir ne laisse présager rien de bon et des économies doivent être faites.

Mme Coulais intervient et fait remarquer que ces économies sont malheureusement faites sur l'éducation des enfants (plus de voyages, impossibilité pour les enseignants de commander du matériel pédagogique, ...)

Mme Juin constate aussi une différence à prendre en considération entre les établissements de « ville » qui bénéficient d'une proximité de « tout » (bus de ville, expositions et accès à la culture,..) alors que les établissements ruraux doivent payer très cher tous les déplacements.

M. Fouillet signale que c'est à l'Etat d'accompagner les territoires. Ce à quoi Mme Coulais lui demande quels sont ses leviers pour agir ?

M. Fouillet répond que des coupes doivent être faites et que le social, la voirie, etc, sont des domaines sur lesquelles les citoyens ne sont pas prêts non plus à céder. La taxe d'habitation était jusqu'à présent une source de revenus pour les territoires.

Mme Coulais rappelle que nous sommes ici en conseil d'administration d'un collège et que la question principale est : que faire pour que ce ne soit pas nos enfants qui subissent ?

III. Questions et informations diverses

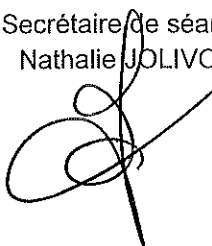
1. Le point précédent emmène sur une question diverse posée par l'équipe enseignante. M. Glotin demande comment travailler sans matériel pédagogique basique tel que des piles, des lampes, ...? Mme Juin informe que le directeur de l'éducation du conseil département 79 a assuré qu'il n'y aurait pas de suppression totale des crédits pédagogiques. Cependant, si des dépenses imprévues surgissent, il y aura forcément des coupes à faire. La réactualisation de la DGF va peut-être améliorer la situation.
2. Une deuxième question diverse relative à un constat de pollution par particules le vendredi 20 octobre 2023. Mme Juin précise que ce jour-là, la poussière jaune déposée était les pollens transportés par les vents. Quant à l'odeur, les autorités ont informé que l'incendie qui avait lieu à Madère était à l'origine de cette odeur, aussi transportée par les vents et généralisée à tout le pays. Hormis ce jour, il est quotidien d'avoir des poussières de la scierie et il devient nécessaire d'avoir une réflexion commune. M. Glotin demande une analyse rigoureuse des seuils. M. Fouillet informe que des relevés sont faits régulièrement par une borne mobile. Le CD 79 va être sollicité pour rapprocher cette borne du collège. Il souligne qu'à une époque, la rangée de thuyas alors implantée, servait de filtre ; le CD79 a été saisi et une installation d'écrans est semble-t-il à l'étude. M. Claude signale que le bruit de la scierie est aussi un élément de nuisance. M. Fouillet répond que les éléments ont été remontés au CD79. Mme Sauvêtre interroge sur la raison de l'abattage de cette haie. Mme Juin répond que l'entretien des espaces demande beaucoup de temps et de travail ...

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Juin lève la séance à 20h15.

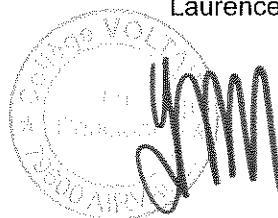
Mme Juin, qui a annoncé son départ en intérim au 13/11/2023 pour un autre établissement, en explique les raisons : c'est une promotion professionnelle et un rapprochement familial. Il n'y a pour l'instant aucun remplaçant nommé.

Elle remercie, avec émotion, pour l'accompagnement et le travail fait durant sa présence en qualité de Principale au collège Voltaire.

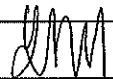


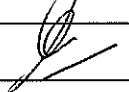
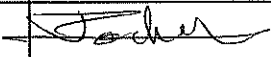



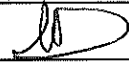

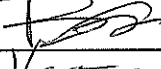
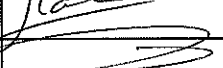

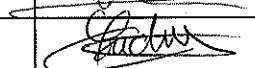

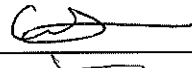
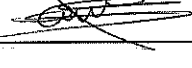
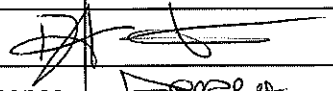
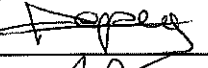
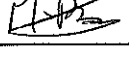
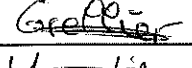
Secrétaire de séance
Nathalie JOLIVOT



La Présidente de séance
Laurence JUIN



Conseil d'Administration du :
Lundi 06 novembre 2023

	Nom, Prénom	Présent.e	Absent.e	Excusé.e	Remplacé.e par : Nom, Prénom	Emargement
1) Président						
Madame	JUIN Laurence	X				
2) Représentants de l'Administration						
Madame	PROPHETE Valérie	X				
Madame	SAPIN Mathilde	X				
3) Représentants des collectivités territoriales						
Monsieur	FOUILLET Olivier	X				
Madame	GELEE Maryline					
Madame	ROCHER Lucette	X				
4) Personnalités qualifiées						
Monsieur	AYRAULT Stéphane	X				
Madame	CAILLAUD Nathalie	X				
5) Personnels ATOSS						
Madame	BOUET Patricia	X				
Madame	SAUVAGEAU Denis	X				
6) Personnels enseignants/Education						
Monsieur	CLAUDE David	X				
Monsieur	FRANCOIS Frédéric	X				
Monsieur	GLOTIN Frédéric	X				
Monsieur	LASSUS Sébastien	X				
Madame	SAUVETRE Karine	X				
Madame	SOUCHET Christèle	X				
7) Représentants des parents d'élèves						
Madame	COULAIS Lolita	X				
Madame	FOUILLET Sylvie	X				
Madame	GRELLIER Sonia			E		
Madame	LUNEAU Céline	X			Elodie D	
Madame	PARPAIX Frédérique			E	DEPOIS Clémence	
Madame	ROULET Sabine	X				
8) Représentants des élèves						
Madame	GRELLIER Noëllie	X				
Madame	LAURANTIN Leslie	X				